

ONDŘEJ PEŠEK

Université de Bohême du Sud, České Budějovice

LA SYNTAXE COMPARATIVE DES CONNECTEURS
ARGUMENTATIFS – L'EXEMPLE DU COUPLE
FRANÇAIS-TCHÈQUE

Abstract. Pešek Ondřej, *La syntaxe comparative des connecteurs argumentatifs – l'exemple du couple français-tchèque*. [Comparative syntax of argumentative connectives – an example of the pair of languages – French and Czech]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXVII/2: 2010, pp. 47-59. ISBN 978-83-232-2189-0. ISSN 0137-2475. DOI 10.2478/v10123-010-0014-2.

The paper deals with the syntactic features of textual connectives in the contemporary French and Czech language. The study is a comparative one. The argumentative connectives are lexical units that participate on the text structuration and mark the argumentative orientation of the constituents they connect. Being defined on the basis of textual criteria, the units we include to the category issue from different morpho-syntactic classes – conjunctions of subordination, conjunctions of coordination, adverbials. Although these classes present in French and in Czech some different distributional features, their accumulation in one clause is ruled by the same principals that operate on the level of the logical form.

INTRODUCTION

Dans le présent article nous nous proposons d'analyser les propriétés syntaxiques et distributionnelles de certains connecteurs argumentatifs en français et en tchèque contemporains. Le but de notre étude contrastive est de faire ressortir les similitudes et les différences observables dans le comportement syntaxique de lexèmes qui présentent, dans les deux langues, des analogies sémantiques et fonctionnelles. En appliquant une série de tests et de critères nous essaierons de démontrer que les classes syntaxiques qui reçoivent des étiquettes grammaticales identiques dans les deux langues comparées ne possèdent pas toujours les mêmes propriétés distributionnelles.

CONNECTEUR ARGUMENTATIF – DÉFINITION DU TERME

Le terme « connecteur » est très en vogue depuis les 30 dernières années et il n'est donc pas étonnant que les linguistes qui s'en servent dans leurs travaux ne l'utilisent pas toujours pour désigner les mêmes réalités linguistiques. Nous avons discuté

ailleurs (Pešek, 2005) la divergence conceptuelle liée à ce terme qui apparaît sous de multiples facettes dans des travaux linguistiques d'orientation parfois très différente. Étant donné cette variation terminologique, il est nécessaire que nous précisions notre conception du terme clé de cette étude puisque la définition détermine l'ensemble d'unité linguistique qui feront ensuite objet de nos analyses.

Le sens que nous donnons au terme dans le cadre de nos recherches s'inspire largement de la conception que développe J.-M. Adam dans ces travaux et qui s'inscrit expressément dans la lignée de la linguistique textuelle. Ceci a pour corollaire que la classe des connecteurs est délimitée en fonction du rôle que les unités qu'on y inclut jouent en tant que facteurs de textualité. Ainsi, les connecteurs argumentatifs sont définis comme une sous-catégorie de la classe des mots qui réalisent les connexions textuelles. Deux autres sous-classes appartiennent à cette catégorie, les organisateurs textuels et les marqueurs de prise en charge énonciative. Les connecteurs argumentatifs se distinguent des deux autres sous-classes par leur capacité à marquer l'orientation argumentative des énoncés – servent à marquer l'argument fort/faible, le contre-argument, la conclusion, la réévaluation des arguments, etc. Le fonctionnement des connecteurs argumentatifs est ainsi le plus complexe de toute la catégorie ; ils assurent la structuration linéaire et thématique du texte tout en indiquant la prise en charge énonciative et l'orientation argumentative des propositions-énoncés qu'ils relient.

Pour résumer la spécificité des connecteurs argumentatifs par rapport aux autres unités de la langue, nous dirons que les connecteurs sont des lexèmes qui :

- a) établissent une relation anaphorique entre l'entité discursive qui les « accueille¹ » et une autre entité discursive du co(n)texte précédent ;
- b) spécifient cette relation au niveau sémantique/pragmatique ;
- c) peuvent opérer au niveau de l'une des trois dimensions qui caractérisent la proposition-énoncé : dimensions référentielle, énonciative et illocutoire (pour la définition de la proposition-énoncé, cf. J.-M. Adam, 2005, pp. 63-84).

Étant donné que la classe des connecteurs se voit définie en fonction des critères textuels, elle englobe des unités relevant de catégories morphosyntaxiques différentes ; apparentées par leurs propriétés fonctionnelles, les unités retenues par la définition se distinguent par leurs propriétés syntaxiques.

CATÉGORIES SYNTAXIQUES DES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS EN FRANÇAIS

Regardons tout d'abord le comportement syntaxique des connecteurs en français. Les données relevées pour la langue française nous serviront de point de départ pour l'analyse du phénomène en tchèque.

¹ Cf. le terme « host unit » utilisé par C. Kroon (1995).

Considérées sous l'angle de leur comportement syntaxique, les connecteurs argumentatifs se répartissent en trois catégories, traditionnellement reconnues par la grammaire :

I. Les conjonctions de subordination – seules les conjonctions de subordination introduisant un constituant immédiat de la phrase peuvent être considérées comme connecteurs. Ainsi, la conjonction *que*, qui introduit les propositions complétives, n'est pas admise sur la liste des connecteurs, la proposition qu'elle introduit étant un constituant immédiat du SV. Comme les connecteurs sont une catégorie textuelle, une conjonction de subordination ne peut être considérée comme connecteurs que si elle introduit une proposition-énoncé. Si donc la proposition introduite par une conjonction de subordination ne possède pas sa propre dimension illocutoire, il n'est pas lieu de parler d'un connecteur textuel. Il y a alors des conjonctions de subordination qui ne fonctionnent comme connecteurs que dans certaines de leurs emplois. Cf. :

(1) *Pierre n'est pas venu parce que Paul était là.*

La proposition introduite par *parce que* ne possède sa propre valeur illocutoire que si la présence de Paul est interprétée comme la justification de l'absence de Pierre et non comme la cause niée de sa venue. Du point de vue syntaxique, si la deuxième interprétation est attribuée à la phrase (1), la proposition subordonnée représente un constituant immédiat du SV, alors que dans le premier cas elle est un constituant immédiat de la phrase.

II. Les conjonctions de coordination – toutes les conjonctions de coordination (la liste en est d'ailleurs assez restreinte) peuvent fonctionner comme connecteurs argumentatifs.

III. Les adverbiaux – sont considérés comme connecteurs seuls les adverbiaux (adverbes, syntagmes prépositionnels et syntagmes nominaux) anaphoriques constituants immédiats de la phrase.

Chacune de ces catégories est définie par un certain nombre de propriétés qui servent à les distinguer les unes des autres.

Ainsi, les conjonctions de subordination se voient attribuer les propriétés suivantes par lesquelles elles se distinguent des conjonctions de coordination :

a) figurent en tête de l'énoncé, mais peuvent être précédées d'un certain type d'adverbes :

(2) *Pierre l'a fait, seulement parce que Paul le lui a demandé.*

(2') **Pierre l'a fait, seulement car Paul le lui a demandé.*

b) peuvent introduire une proposition qui est une réponse à une question posée sur celle-ci :

Pourquoi Pierre l'a-t-il fait ?

(3) *Parce que Paul le lui a demandé.*

(3') **Car Paul le lui a demandé.*

c) la proposition qu'elles introduisent est mobile à l'intérieur de la phrase complexe :

(4) *Parce que Paul le lui a demandé, Pierre l'a fait.*

(4') **Car Paul le lui a demandé, Pierre l'a fait.*

d) deux propositions introduites par la même conjonction peuvent être coordonnées :

(5) *Pierre l'a fait parce que Paul le lui a demandé et parce qu'il avait le temps.*

(5') **Pierre l'a fait car Paul le lui a demandé et car il avait le temps.*

e) possibilité de faire l'extraction de la phrase introduite par une conjonction de subordination :

(6) *C'est parce que Paul le lui a demandé que Pierre l'a fait.*

(6') **C'est car Paul le lui a demandé que Pierre l'a fait.*

f) possibilité de substituer dans une coordination de phrases la deuxième occurrence de la conjonction par le morphème *que* :

(7) *Pierre l'a fait parce que Paul le lui a demandé et qu'il avait le temps.*

(7') **Pierre l'a fait car Paul le lui a demandé et qu'il avait le temps.*

g) transformations possibles de la phrase introduite par une conjonction de subordination – transformations infinitivales, participiales ou nominales :

(8) *Pierre est venue quoique étant malade.*

(8') **Pierre est venue mais étant malade.*

Les conjonctions de coordination sont caractérisées par la série de propriétés suivantes :

a) ordre de propositions fixe – la proposition introduite par la conjonction de coordination doit obligatoirement suivre l'autre proposition de la phrase complexe (cf. plus haut, exemple 4');

b) les propositions introduites par les conjonctions de coordination ne peuvent pas être coordonnées (cf. plus haut, exemple 5');

c) la proposition qu'elles introduisent ne peut pas subir l'extraction (cf. plus haut, exemple 6');

d) les éléments coréférents à ceux de la proposition précédente peuvent être effacés (notamment le sujet) :

(9) *Pierre habite Londres, mais ne parle pas anglais.*

(9') **Pierre ne parle pas anglais bien qu'habite Londres.*

e) les conjonctions de subordination figurent obligatoirement en tête de la proposition :

(10) **Pierre habite Londres, il ne parle mais pas anglais.*

f) elles ne sont pas cumulables entre elles :

(11) **Pierre habite Londres et mais ne parle pas anglais.*

Remarquons que les propriétés a – d servent à distinguer les conjonctions de coordination des conjonctions de subordination ; les propriétés e – f, elles, servent à distinguer les conjonctions de coordination des adverbiaux-connecteurs.

La troisième classe de lexèmes-connecteurs est celle des adverbiaux. Du point de vue morphosyntaxique, on trouve dans cette catégorie des adverbes, des syntagmes prépositionnels et des syntagmes nominaux. Les adverbiaux-connecteurs sont caractérisés par les propriétés suivantes :

a) ils ne peuvent pas subir l'extraction :

(12) *C'est rapidement que Pierre est arrivé.*

(12') **C'est pourtant que Pierre est arrivé.*

b) ils ne sont pas affectés par la négation de phrase :

(13) *Pierre n'est pas arrivé rapidement, mais lentement.*

(13') **Pierre n'est pas arrivé pourtant, mais néanmoins.*

c) ils n'admettent pas de spécificateurs :

(14) *Pierre est arrivé très rapidement.*

(14') **Pierre est arrivé très pourtant.*

d) ils sont librement déplaçables au sein de la structure phrastique :

(15) *Pierre habite Londres, (pourtant) il ne parle (pourtant) pas anglais (pourtant).*

e) il peut y en avoir plusieurs dans la même phrase :

(16) *Pierre habite Londres, pourtant il ne parle pas anglais quand même.*

Les propriétés a – c servent à distinguer les adverbiaux-connecteurs des autres adverbiaux, par les propriétés d – e les adverbiaux se distinguent des conjonctions de coordination.

La synthèse des propriétés des différentes catégories syntaxiques des connecteurs que nous venons de présenter était indispensable pour l'examen ultérieur des caractéristiques distributionnelles des unités en question, à savoir des possibilités de cumul des connecteurs dans la même proposition. Nous tenons à remarquer dès le début que le cumul des connecteurs est conditionné non seulement par la syntaxe, mais aussi par la sémantique.

LE CUMUL DES CONNECTEURS EN FRANÇAIS – POSSIBILITÉS ET CONTRAINTES

Conformément aux propriétés syntaxiques citées ci-dessus, 5 possibilités de cumul de connecteurs sont envisageables :

- I. P ConjCo ConjSub Q²
- II. P ConjSub ConjSub Q
- III. P ConjSub Adv¹⁻ⁿ Q
- IV. P ConjCo Adv¹⁻ⁿ Q
- V. P Adv¹ Adv²⁻ⁿ Q

Dans les lignes qui suivent nous allons analyser en détail chacune de ces possibilités, tout en essayant de démontrer les contraintes qu'elle subissent.

L'analyse que nous allons effectuer s'inspire de la recherche menée par le linguiste genevois C. Rubattel et dont les résultats ont été publiés dans le cadre de l'ouvrage collectif *Articulation du discours en français contemporain* dirigé par E. Roulet (Roulet et al., 1980). En appliquant le cadre épistémologique de la grammaire générative des années 1980, C. Rubattel (Roulet et al., 1980, p. 125) affirme que le cumul des connecteurs dans une phrase est régi par les principes suivants :

- 1) une proposition ne peut pas être évaluée de façon contradictoire ;
- 2) une proposition ne doit pas être évaluée de façon redondante ;
- 3) des connecteurs distincts doivent avoir des antécédents distincts.

Les principes cités ci-dessus opèrent au niveau de la forme logique de la phrase et « filtrent » les formations engendrées par les règles syntaxiques dans la structure profonde. La position du connecteur dans la phrase est déterminante pour sa portée, c'est-à-dire elle est significative pour l'identification des entités modifiées par le connecteur. Notons que l'étude de C. Rubattel s'est concentrée principalement sur le cumul des adverbiaux (cas de figure V), les autres possibilités que nous mentionnons n'ont pas fait l'objet d'une exemplification systématique. Nous allons élargir la recherche de C. Rubattel en testant si ces principes s'appliquent d'une manière universelle sur l'ensemble des possibilités de cumul des connecteurs.

Si l'on exemplifie les structures du type I et II, on se rend vite fait compte de leur agrammaticalité :

- (17) **Pierre est fort, mais puisqu'il ne parle pas tchèque.*
- (18) **Pierre est fort parce que bien qu'il soit malade.*

Pour que les séquences ConjCo ConjSub et ConjSub ConjSub soient acceptables, il faut qu'elles figurent dans les phrases du type :

- (17') *Pierre est fort, mais puisqu'il ne parle pas tchèque, on ne peut pas l'embaucher.*
- (18') *Pierre est fort parce que bien qu'il soit malade, il fait de la musculation.*

Ces exemples ne correspondent évidemment pas aux structures I et II puisque chacun des connecteurs met en relation des entités discursives différentes, il ne s'agit pas des mêmes P et Q. L'inacceptabilité des phrases 17 et 18 tient au fait que l'on ne peut pas avoir, dans une seule phrase, deux conjonctions distinctes qui relient les

² P et Q représentent les entités discursives reliées par le connecteur. ConjCo – conjonction de coordination, ConjSub – conjonction de subordination, Adv¹⁻ⁿ un nombre théoriquement illimité d'adverbes.

mêmes entités (cf. le principe 3 de C. Rubattel). Que l'on puisse avoir en surface les séquences du type I et II est dû tout simplement au fait que les conjonctions de subordination ne sont pas contraintes par la propriété (a) qui caractérise les conjonctions de coordination.

A la structure III correspondent les exemples suivants :

- (19) *Les trottoirs sont mouillés parce qu'il a pourtant plu.*
 (20) *Il a plu parce que par conséquent les trottoirs sont mouillés.*

Nous voyons bien que la phrase 19 ne peut être acceptable que si *parce que* et *pourtant* ont des antécédents différents. Ceci est dû au fait que les instructions sémantiques que portent respectivement *parce que* et *pourtant* sont contradictoires. Un P possible pour *pourtant* pourrait être une phrase du type *La prévision météo annonçait du beau temps*. L'exemple 19 ne correspond donc à la structure III que superficiellement puisque son argument P est une entité différente du P de la conjonction *parce que*. Nous voyons bien que les principes 1 et 3 de C. Rubattel sont à l'œuvre.

Dans la phrase 20 les deux connecteurs, *parce que* et *par conséquent*, semblent avoir comme arguments les mêmes P et Q : pour leur attribuer leurs arguments, on n'a pas besoin de faire appel à un énoncé supplémentaire. Pourtant, l'identité des entités arguments de chacun des deux connecteurs n'est qu'apparente. *Parce que* sert à présenter le fait Q comme une justification de l'énonciation de P, *par conséquent*, quant à lui, souligne que le fait Q est une conséquence du fait P. L'argument gauche de *parce que* se situe au niveau de l'énonciation, tandis que dans le cas de *par conséquent* c'est le contenu référentiel des énoncés qui est en jeu. La contrainte 3 formulée par C. Rubattel s'applique ici de même que dans le cas précédent.

Examinons encore les trois énoncés suivants :

- (21) *Les trottoirs sont mouillés parce qu'il a plu.*
 (22) *Les trottoirs sont mouillés, en effet il a plu.*
 (23) *Les trottoirs sont mouillés parce qu'en effet il a plu.*

Les phrases 21 et 22 peuvent être considérées comme globalement synonymes. De par les instructions portées par chacun des deux connecteurs, le récepteur du message est invité à considérer le fait Q comme une explication du fait décrit par P. S'il en est ainsi, la phrase 23 devrait être inacceptable, vu le principe 2 de C. Rubattel. Mais elle l'est parfaitement. La raison en tient au fait que dans phrase 23 *en effet* ne signifie plus une invitation à considérer le fait Q comme une explication du fait décrit par P, mais sert à présenter le fait Q comme une confirmation d'une énonciation antérieure de Q qui n'était pas perçue comme généralement acceptée – *en effet* pourrait être ici remplacé par *effectivement*, ce qui n'est pas le cas si on attribue à ce lexème la signification décrite dans phrase 22. Nous voyons donc que le principe 2 de C. Rubattel est bien pertinent – si la phrase 22 peut avoir deux interprétations (celle où *en effet* serait très proche de *parce que* et celle où *en effet* est synonyme de *effectivement*), dans la phrase 23 seule la deuxième interprétation est envisageable.

Pour ce qui est des séquences du type P ConjCo Adv¹⁻ⁿ Q, il en est de même que dans le cas précédent :

(24) *Il est content car on l'a pourtant embauché.*

(25) *On ne l'a pas embauché, mais il est pourtant content.*

En 24 les instructions respectives de *car* et de *pourtant* sont contradictoires, la phrase n'est interprétable que si *pourtant* renvoie à une autre P que ne le fait *car* (ce que nous avons observé à propos de la phrase 19 vaut tout aussi bien pour cette exemple). En phrase 25 les deux connecteurs *mais* et *pourtant* ont les mêmes P, Q comme arguments, ils présentent conjointement la relation entre P et Q comme concessive (pour notre conception de la concession voir Pešek, 2009). Cependant, la phrase 25 est acceptable, puisque *pourtant*, à la différence de *mais*, véhicule l'instruction³ par laquelle l'interlocuteur est invité à établir un lien causal entre Q et non P. Le contraste sémantique entre *mais* et *pourtant* est suffisant pour que la l'évaluation de la phrase, effectuée par les deux connecteurs, ne soit pas sentie comme redondante (cf. le principe 2 de C. Rubattel).

Nos observations-tests sur les possibilités de cumul I–IV confirment les conclusions que C. Rubattel a formulées suite aux tests portant sur le cumul des adverbiaux (structure V).

LES MODIFICATIONS DE LA PORTÉE DES ADVERBIAUX

Rappelons que l'une des propriétés syntaxiques par laquelle les adverbiaux-connecteurs se distinguent des conjonctions de coordination est leur mobilité. Cette mobilité n'est pas sans conséquence pour l'interprétation sémantico-pragmatique des séquences qui accueillent les adverbiaux : on observe en effet qu'en fonction de leur position au sein de la structure phrastique, la portée des adverbiaux-connecteurs peut varier. Ainsi, dans l'exemple 25 *pourtant* se trouve en structure de surface au sein du SV qu'il modifie. L'évaluation qu'il véhicule est centrée plus sur le procès verbal que sur la proposition-énoncé tout entière, qui, elle, se trouve globalement « dominée » par *mais*⁴.

Il semble toutefois que les différents adverbiaux ne présentent pas cette variabilité de portée au même degré et qu'ils se distinguent les uns des autres par leurs capacités à modifier les différentes entités discursives. Nous pouvons ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle la portée que les adverbiaux sont en mesure d'actualiser représenterait un élément distinctif intracatégoriel.

³ Nous soutenons (Pešek, 2009), qu'il est avantageux de modéliser le sémantisme des connecteurs argumentatifs sous forme d'instructions interprétatives.

⁴ Attention, le statut syntaxique de *pourtant* est toujours celui de constituant immédiat de la phrase. Ce qui change c'est la portée des instructions interprétatives de ce connecteur puisque celles-ci s'appliquent plus spécialement au procès verbal. C'est pourquoi que les connecteurs figurant dans cette position sont appelés modificateurs de prédicat.

Nous essayerons de tester la pertinence de cette observation en analysant en détail le comportement syntaxique des connecteurs qui appartiennent à la même catégorie sémantique – à savoir les concessifs.

LE CUMUL ET LA PORTÉE DE CERTAINS CONNECTEURS CONCESSIONS

La série de tests que nous présentons ci-dessus va nous permettre d'évaluer l'aptitude qu'ont certains connecteurs concessifs (*pourtant*, *néanmoins* et *quand même*) à varier leur portée. Nous allons notamment tester dans quelle mesure ils peuvent fonctionner comme modificateurs de prédicat. Dans ce cas, comme nous l'avons observé plus haut, l'évaluation que véhicule leur sémantisme porte avant tout sur le procès verbal de la phrase dans laquelle il figure. Il nous paraît que cette capacité est de nature scalaire, c'est-à-dire que tous les adverbes de cette classe la possèdent, mais chacun dans une mesure différente.

Les différences entre les connecteurs examinés apparaissent à travers les exemples ci-dessus. Dans les exemples 26–28 les phrases ne contiennent qu'un seul connecteur. Il fonctionne comme modificateur de prédicat et de plus, il représente le rhème de l'énoncé⁵ (il est ainsi porteur de l'accent, ce que nous représentons par les caractères gras) :

- (26) *Je lui ai dit de ne pas le faire, il l'a fait **néanmoins**.*
- (27) *Je lui ai dit de ne pas le faire, il l'a fait **pourtant**.*
- (28) *Je lui ai dit de ne pas le faire, il l'a fait **quand même**.*

Tous les trois exemples sont acceptables, mais l'exemple 28 est jugé le plus naturel par tous les évaluateurs.

La différence ressort plus nettement au moment où on essaye de cumuler les adverbes en question dans une seule phrase. On constate aisément l'ordre croissant de l'acceptabilité des phrases suivantes :

- (29) ?? *Je lui ai dit de ne pas le faire, quand même il l'a fait néanmoins.*
- (30) ?? *Je lui ai dit de ne pas le faire, quand même il l'a fait pourtant.*
- (31) ? *Je lui ai dit de ne pas le faire, pourtant il l'a fait néanmoins.*
- (32) *Je lui ai dit de ne pas le faire, néanmoins il l'a pourtant fait.*
- (33) *Je lui ai dit de ne pas le faire, pourtant il l'a fait quand même.*
- (34) *Je lui ai dit de ne pas le faire, néanmoins il l'a fait quand même.*

Ainsi voit-on bien que *quand même* présente la plus petite capacité connective interphrastique (d'où le fait empiriquement prouvé que *quand même* se trouve rarement seul et se joint très volontiers à un autre élément de portée interphrastique plus importante, tel un *mais* par exemple) et qu'il est le plus apte à modifier un prédicat.

⁵ Remarquons que quoique rhèmes, les connecteurs sont toujours hors de la portée de la négation.

Néanmoins se place au pôle opposé – il possède la plus grande force connective interphrastique – sa position en tête de la phrase semble la plus naturelle – et corollairement il est le moins apte à figurer dans la position rhématique.

Remarquons que la phrase

(35) *Je lui ai dit de ne pas le faire, mais il l'a fait néanmoins.*

est bien acceptable, à la différence de 31 qui a été jugée comme douteuse par nos évaluateurs natifs. Ceci est dû au fait que *mais*, en tant que conjonction, possède une plus grande force connective que l'adverbe *néanmoins* qui se déplace plus près du prédicat en devenant par la suite son modificateur. Une conjonction ne peut jamais fonctionner comme modificateur de prédicat. Le contraste sémantique entre les deux connecteurs est suffisant pour que la phrase puisse être jugée comme bien formée (cf. la règle 2 formulée par C. Rubattel).

Nous pouvons donc conclure que la présence de plusieurs connecteurs d'une même classe sémantique dans une seule phrase amène une redistribution de ceux-ci au sein de la structure phrastique : le connecteur qui est le plus apte à modifier le prédicat se place plus près de la zone du syntagme verbal. Par contre, celui qui possède cette capacité dans une moindre mesure tend à occuper la position initiale de l'énoncé qui, elle, est réservée aux connecteurs interphrastiques par excellence.

PROPRIÉTÉS SYNTAXIQUES DES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS EN TCHÈQUE

Nous venons de voir les caractéristiques syntaxiques des connecteurs en français. Nous allons maintenant effectuer une analyse analogue des connecteurs tchèques afin de relever les différences les plus significatives. Nous examinerons donc dans quelle mesure les principes dégagés ci-dessus peuvent avoir une portée universelle.

La définition que nous avons donnée des connecteurs argumentatifs permet de circonscrire un ensemble de lexèmes tchèques sémantiquement et fonctionnellement identique à l'ensemble français, mais le statut syntaxique des éléments retenus n'est pas si aisément déterminé qu'en français. Les différentes grammaires ou dictionnaires tchèques ne s'accordent pas toujours quant à la classification des mots en question. Ainsi par exemple *nicméně* se voit attribuer ici le statut d'adverbe (*Slovník spisovného jazyka českého*), là le statut de particule et dans un autre manuel il est classé parmi les conjonctions (*Příruční mluvnice češtiny*). Nous n'avons pas l'intention de trancher ici le débat terminologique, nous nous contenterons juste de décrire le comportement syntaxique de certains connecteurs. Cette analyse peut, croyons-nous, apporter quelques éléments de base pour une description syntaxique plus complexe de cette catégorie de lexèmes en tchèque.

Pour ce qui est des conjonctions de subordination, leur délimitation est assez consensuelle. Nous pouvons dire que les caractéristiques a – e que nous avons citées à propos

des conjonctions de subordination en français s'appliquent aussi à cette classe de lexèmes en tchèque et servent bien à les distinguer des conjonctions de coordination.

Par contre, les critères syntaxiques qui permettent de délimiter la classe des conjonctions de coordination en français n'œuvrent pas de la même manière en tchèque. Mis à part le critère d qui n'est pas pertinent en tchèque pour des raisons morphologiques, seul les critères a, b et c peuvent être retenus pour caractériser les conjonctions de coordination en tchèque. Nous voyons que ce sont précisément ceux qui marquent la différence entre les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. Par contre, les critères e et f, qui servent à distinguer les conjonctions de coordination des adverbess en français, sont inopérants en tchèque. Il existe en effet en tchèque de nombreuses conjonctions (ou plutôt de nombreux lexèmes classés unanimement parmi les conjonctions de coordination par les grammaires et dictionnaires de référence) qui peuvent ne pas figurer en tête de l'énoncé et qui peuvent apparaître en présence d'autres conjonctions de coordination dans la même phrase. Citons à titre d'exemple la conjonction *ale*, l'équivalent du *mais* français, où *však* que les dictionnaires donnent comme équivalent de *pourtant*, de *cependant*⁶ ou de *mais*. Ainsi, les phrases suivantes sont tout à fait grammaticales en tchèque :

(36) *A Petr je ale přesvědčen, že má pravdu. (Et Pierre est mais persuadé qu'il a raison.)*

(37) *Ale Petr je však přesvědčen, že má pravdu. (Mais Pierre est pourtant/cependant/mais persuadé qu'il a raison.)*

Mobiles et cumulables, *ale*, *však*, *ovšem*, *nicméně*, etc. ne devraient-ils pas donc être rangés parmi les adverbess, à l'instar des français *néanmoins*, *pourtant*, *cependant* ? Nous croyons toutefois que non puisque leur comportement syntaxique présente certaines particularités qui les distinguent des adverbess :

1) ces lexèmes ne peuvent jamais fonctionner comme modificateurs de prédicats (et par conséquent occuper la position rhématique) :

(38) *Udělal to **ale / nicméně / ovšem / však**.

(38') Udělal to (i) **přesto**⁷.

(39) Il l'a fait **pourtant / néanmoins / cependant**.

2) le cumul de connecteurs dans une seule phrase. Nous avons vu que même les conjonctions de coordination tchèques qui peuvent (ou qui doivent, tel un *však*) ne pas figurer en tête d'un énoncé, peuvent se cumuler. Généralement, leur cumul est régi par les mêmes principes qu'en français (cf. les principes de C. Rubattel ci-dessus). Ainsi, la phrase 37 paraît quelque peu lourde puisque le contraste sémantique entre *ale* et *však* est minime. Il suffit de remplacer *však* par *ovšem* ou *nicméně* et l'acceptabilité de la phrase sera nettement plus grande.

⁶ C'est-à-dire équivalant sémantiquement aux adverbess *pourtant* ou *cependant* tout en étant étiquetée comme conjonction.

⁷ Le sémantisme de *přesto* correspond le plus au français *pourtant*. *Přesto* est sans doute un adverbe.

Mais par rapport aux adverbes existe-t-il d'autres restrictions de nature syntaxique contraignant le cumul des conjonctions ? Certains indices laissent supposer que oui. Considérons la phrase 40 qui est l'équivalent de la phrase 24 :

(40) ??? *Je spokojený, neboť ho ale/však/ovšem/nicméně přijali.*

que nous jugeons inacceptable, alors que la phrase 41 l'est parfaitement :

(41) *Je spokojený, neboť ho přesto přijali.*

Ou encore les exemples suivants, dans lequel figurent deux connecteurs de sens consécutif, l'adverbe *proto* et la conjonction *tudíž*. Seul la phrase 42 est acceptable :

(42) *Má anginu. Není to nic vážného, ale musel proto zůstat doma*⁸.

(43) ?? *Má anginu. Není to nic vážného, ale musel tudíž zůstat doma.*

L'hypothèse que nous avançons pour expliquer le comportement des connecteurs dans les exemples 40 – 43 est la suivante : il semble que si plusieurs conjonctions de coordination tchèques figurent dans une seule proposition-énoncé, elles doivent obligatoirement avoir comme arguments les mêmes entités discursives. Si une incompatibilité de sens est constatée, les énoncés connectés ne peuvent pas recevoir une bonne interprétation et sont jugés inacceptables (cf. la règle 1 de C. Rubattel). Les adverbes par contre ne subissent pas cette contrainte et peuvent avoir comme arguments des entités différentes que la conjonction de coordination qui figure dans la même proposition-énoncé que l'adverbe. Le principe 3 de C. Rubattel est alors observé. Ainsi, dans l'exemple 41 *přesto* modifie le prédicat et renvoie à une autre entité discursive que la conjonction *neboť* (équivalent de *car*)⁹. Les conjonctions de l'exemple 40, elles, se voient attribuer par l'interprétant les mêmes arguments que la conjonction *car*. Comme les instructions sémantiques qu'elles portent sont contradictoires à celle de *car*, la séquence est jugée inacceptable. Il en est de même dans les exemples 42 – 43.

Nous pouvons affirmer que les spécificités syntaxiques des conjonctions en tchèque mises à part, le cumul des connecteurs est régi par les mêmes principes qu'en français. Cette constatation n'a rien de surprenant : les principes de C. Rubattel sont censés opérer au niveau de la forme logique et ne dépendent donc pas des paramètres spécifiques de chaque langue naturelle.

⁸ Voici la traduction française de cet exemple : *Il a une angine. Ce n'est rien de grave, mais il doit donc rester au lit.* Nous voyons que *donc* fonctionnent d'une manière analogue à *proto*.

⁹ *Přesto* (équivalent de *pourtant*) peut avoir comme argument P un énoncé du type *Il ne parle pas français* disponible dans la mémoire discursive des deux participants à la communication. Ce renvoi ne marche pas avec les conjonctions *ale/však/ovšem/nicméně* qui, du point de vue purement syntaxique, sont tout à fait acceptables dans la même position que *přesto*.

CONCLUSION

Bien des questions liées à la syntaxe des connecteurs argumentatifs et à leur cumul en particulier restent encore à être éclairées. Il serait notamment souhaitable que cette problématique soit traitée systématiquement et rigoureusement par les méthodes modernes d'une théorie syntaxique récente. Notre étude n'est qu'une contribution très partielle en la matière : elle a confirmé la pertinence des recherches précédentes en y apportant des précisions complémentaires. Sa visée contrastive s'est montrée, croyons-nous, justifiée : elle a permis d'aborder certains phénomènes d'un point de vue nouveau qui, dans une perspective monolingue, risquerait de ne pas être appliqués.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A. (2005). Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques. La syntaxe de la coordination. *Langage*, 160, 42-66.
- Adam, J. M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Havránek, B. (1960-1971). *Slovník spisovného jazyka českého*. Praha : Academia.
- Karlík, P., Nekula, M., & Rusínová, Z. (1995). *Příruční mluvnice češtiny*. Brno : Nakladatelství Lidové noviny.
- Kroon, C. (1995). Discourse Particles in Latin. A Study of Nam, Enim, Autem, Vero and At. *Amsterdam Studies in Classical Philology*. Amsterdam : J.C. Gieben, Publisher.
- Pešek, O. (2005). Connecteurs, organisateurs, orientateurs textuels : problèmes de définition dans une approche contrastive. *Études françaises en Slovaquie*, X, 102-112.
- Pešek, O. (2009). Néanmoins a nicméně – kontrastivní analýza konektorů v současné češtině a francouzštině. *Časopis pro moderní filologii*, 91, 90-103.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2004). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Quadriège.
- Roulet, E., & altri. (1985). *L'Articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette.